

SYSTÈME DE DRAINAGE INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR 326DR-2016-2017

SUPPORTS ADÉQUATS

- Béton ou maçonnerie
- Contreplaqué de grade extérieur
- Bac de douche ou membrane imperméable sur base structurale
- Terrasse extérieure installée sur coffrage en acier ou dalle de béton structurale
- Murs bâtis selon les détails 302W-2016-2017, 303W-2016-2017, 304W-2016-2017, 305W-2016-2017-A ou -B, 307W-2016-2017 et 308W-2016-2017.

MATÉRIAUX

- CARREAU
- Membrane d'imperméabilisation ANSI A118.10
- LIT DE MORTIER - minimum 20 mm à 51 mm, incliné vers le drain. Se référer au Guide de Spécification, Section « Mélanges » 2.8,2,5
- CLOISONNEMENT – Panneau de gypse (ASTM C36) de 13 mm minimum d'épaisseur, panneau de ciment (CBU) (ANSI A118.9), panneau d'appui renforcé d'un mat de fibre de verre (ASTM C1178) ou panneau de fibrociment (ASTM C1288) de 11 mm d'épaisseur nominale
- COUCHE DE LIAISON – Ciment-colle ordinaire (norme minimale acceptable ANSI A118.1 ou ISO13007-C1), ciment-colle au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.4 ou ISO13007- C2S1) sur lit de mortier mûri pendant 24 heures minimum.
- COULIS – Ciment Portland, coulis de ciment au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.6 ou ISO13007- CG1) ou coulis prêt à l'emploi
- RUBAN – Filet de fibre de verre de 51 mm de largeur
- DRAIN – Avec collerette intégrée conforme à la norme ACNOR B-79-94 ou drain à double chantepleur, conforme à la norme ACNOR équivalente.

INSTALLATION

- Installer lit de mortier avec une inclinaison minimale 2% (environ 6 mm sur 300 mm). L'épaisseur minimale du lit de mortier devrait être de 20 mm. La membrane imperméable doit remonter verticalement d'au moins 150 mm sur le mur extérieur et de bas en haut jusqu'à la pomme de douche sur les murs intérieurs. La membrane d'imperméabilisation doit entièrement recouvrir la collerette intégrée du drain. La grille du drain doit être au niveau égal avec la surface des dallages.

RESTRICTIONS

- Il est nécessaire d'utiliser une bride de liaison intégrée appropriée pour les membranes imperméables liées.
- Une membrane d'imperméabilisation doit être appliquée dans les installations intérieures en fonction des conditions d'exposition à l'humidité prévues.
- Les fiches explicatives 304W-2016 -2017 et 305W-2016-2017 Détail B ne sont aucunement recommandées pour des installations extérieures.
- Une membrane imperméable appliquée à la surface doit être ajoutée aux détails de la méthode expliquée de la fiche 304W-2016-2017 (ANSI A118.10).

RESTRICTIONS

- L'application d'une membrane d'imperméabilisation est essentielle dans les douches à forte sollicitation (hôtels, douches communautaires, centres sportifs, etc.)
- Toutes les ouvertures et coupes doivent être traitées pour assurer l'intégrité de l'imperméabilisation
- Au Détail B, Le fabricant peut recommander une couche de drainage additionnelle par-dessus la membrane d'imperméabilisation.
- Les carreaux doivent être résistants à l'humidité.
- Se référer aux « Notes à l'intention des professionnels » et au détail 301MJ-2016-2017.

